

**René Cassin, Message aux Israélites de France, BBC, Honneur et Patrie, 12 avril 1941, 20h. 25, in *Les voix de la liberté*, 1975**

*Depuis octobre 1940, les Juifs sont exclus de la fonction publique et ne peuvent exercer aucune activité dans le journalisme ou dans les industries du spectacle. La presse spécialisée se déchaîne. Le 14 mars 1941, Le Pilon écrit : « Mort à tout ce qui est faux, laid, sale, répugnant, négroïde, métissé, juif ! ... Mort, Mort aux Juifs ! ... On se défend contre le mal, contre la mort, donc contre les Juifs ». En juillet, Le Franciste jugera qu'il n'y a décidément qu'un seul remède « pour guérir les Juifs : la corde ! »*

« La semaine de Pâques ne saurait s'achever sans qu'une voix française et libre exprime publiquement vos sentiments fidèles à la France malheureuse et vous apporte aussi quelque réconfort.

Cette voix n'émane ni d'un rabbin, ni d'un aumônier de l'armée de gaulle, ni même d'un fidèle attaché à vos rites.

Cependant, certaines solidarités qui somnoient au temps de prospérité, se réveillent spontanément dans l'épreuve. En 1914, le grand rabbin Bloch a été tué sur le front des Vosges, au moment où il tendait un crucifix à un de nos soldats expirant. Et lorsqu'en 1933, Hitler et sa meute, à peine installés au pouvoir, déchaînèrent leurs campagnes inhumaines contre les Juifs, c'est le pape Pie XI qui, avec un courage dont beaucoup d'hommes d'Etat ont manqué, condamna le premier le racisme comme contraire à la fraternité de tous les fils de l'homme.

La mort, survenue le jour même de l'invasion de la Norvège, a épargné au grand cardinal Verdier la douleur de voir la France occupée, morcelée, écrasée, subir en outre les monstrueuses implications du racisme. Ce n'est pas assez que les Juifs d'Alsace partagent, avec tous les autres Alsaciens fidèles à la patrie, le triste honneur d'être chassés de la terre de leurs ancêtres, ou que, dans la France occupée, l'ennemi applique ses méthodes impitoyables de persécutions.

En France soi-disant libre, l'œuvre de l'abbé Grégoire, la Déclaration des droits de l'homme sont foulées aux pieds. Des mesures officielles privent les citoyens juifs parce tels du droit d'exercer les fonctions publiques ou certaines activités privées. Des pupilles de la nation, orphelins de Juifs morts pour la France, se voient retirer leur emploi, dans la ville même où le nom de leur père est inscrit sur les pierres du monument de gloire. Récemment, un décret de dénationalisation a été signifié au domicile d'un naturalisé d'origine juive qui avait combattu pour la France. En Algérie, les Juifs qui étaient devenus citoyens français depuis le décret de 1870 ont été en bloc privés de cette qualité, alors que c'est par en haut et non par en bas, que les indigènes musulmans souhaitent s'égaliser aux autres membres de la communauté française. Certes quelques Français ont pu, de bonne foi, se laisser gagner à l'idée que la défaite devait être rachetée par l'expiation, surtout si celle-ci est un peu plus dure pour autrui que pour soi. Mais les yeux n'ont pas tardé à s'ouvrir. Dans tous les pays sans exception où les nazis ont pénétré, n'ont-ils pas inauguré leur travail de destruction, en jetant leurs futures victimes les unes contre les autres ? Là, où il n'y avait pas de Juifs, n'ont-ils pas trouvé moyen d'y faire affluer des malheureux fuyant leurs persécutions et de créer en même temps un mouvement antisémite ? Derrière cet écran hypocrite, ce sont toutes les confessions, tous les principes, toute la civilisation pouvant s'opposer à leur domination totalitaire, qu'ils ont minés et cherchés à détruite.

Israélites français, vous savez bien que le peuple français n'est pas responsable des mesures dont l'ennemi et ses collaborateurs vous frappent plus encore dans votre dignité d'hommes, que dans vos intérêts. C'est en vain qu'ils s'acharnent à rompre l'union entre les familles spirituelles de la France, la plus précieuses de ses forces. Par des gestes de solidarité

fraternelle, nos concitoyens prouvent qu'ils ne font aucune distinction, si ce n'est entre les collaborateurs de l'ennemi et ceux qui lui résistent. Réciproquement, votre naturelle fidélité à la patrie dans ces heures tragiques est un soufflet aux Baudouin et autres traîtres qui osent prétendre que « vous n'avez pas accepté l'héritage spirituel et intellectuel de la France ». Juifs du Comtat-Venaissin, du Sud-Ouest et de Paris, Juifs de l'est qui, depuis dix siècles établis en France, avez imprégné le judaïsme mondial du libéralisme français et au combat pour le défendre, vous pouvez mépriser ces accusations. Mais les cadavres des zouaves et des volontaires juifs de la Légion étrangère montent encore, et pour des siècles, monteront la garde à Verdun et à Carency, autour de l'Ile de France, d'où a rayonné la devise : Liberté, Egalité, Fraternité.

Quant aux vivants, ils sont pénétrés de la dette éternelle et illimitée de reconnaissance qu'ils ont envers la nation française et ses penseurs. Aucun sacrifice, aucun ne sera trop grand pour payer partiellement cette dette, en aidant la France à recouvrer sa liberté et sa grandeur.

Au moment où la machine de guerre allemande écrase d'autres nations qui, comme la Yougoslavie et la Grèce, savent rester fidèles à leur passé, et à leur amour pour la France, vous évoquerez avec confiance l'histoire des pharaons antiques. Eux aussi réduisirent autrui en servitude et vos ancêtres ont vu leurs poursuivants s'engloutir avec leurs chars dans la mer Rouge.

Ces jours-ci, la même mer a été le témoin des victoires remportées par les forces de l'Empire britannique, aidées par les Français libres et les peuples de l'Orient. La défaite définitive des barbares modernes marquera la résurrection de la France et de ses libertés. »